

**Journées Nationales
13 & 14 octobre 2022**

**Réussir ensemble le virage numérique
dans le médico-social**

Déroulé de l'atelier

- **5 min** : Accueil et explication de l'atelier
- **10 min** : Quelles compétences nécessaires pour la transformation numérique ?
 - 5 min : Présentation référentiel
 - 5 min : Définition des compétences
 - ✓ Gommettes : Vert = nécessaire, Rouge = non pertinent
 - ✓ post-it pour nouvelles compétences non identifiées
- **25 min** : Quels leviers pour la transformation numérique ?
 - 20 min : Tour de table pour identifier les freins et les leviers à la formation
 - 5 min : Vote des trois leviers principaux
 - ✓ Gommettes : 6 par personnes, 1 à 3 gommettes par levier
- **5 min** : Conclusion et bilan
 - 5 min : Présentation et synthèse des leviers identifiés par les animateur

Quelles compétences nécessaires pour la transformation numérique ?

Compétence ayant eu plus de trois votes en séance	Atelier n°1	Atelier n°2	Total
Interagir de manière adaptée entre professionnels, avec l'utilisateur, avec les aidants et accompagnants et avec les institutions et administration	8	9	17
Concevoir et maintenir sécurisé son environnement numérique de travail	8	2	10
Maîtriser les logiciels métiers et les services numériques	7	3	10
Caractériser et traiter la donnée à caractère personnel de santé en appliquant la réglementation	5	5	10
Identifier un usager ou un professionnel de santé	1	7	8
Accéder aux données de santé en respectant les exigences professionnelles et légales	10	-2	8
Utiliser des outils et services socles adaptés et identifier leur articulation avec d'autres dossiers partagés	-2	8	6
Se prémunir et réagir face aux incidents	1	-4	-3
Interagir sur internet en maîtrisant son identité numérique	-1	-10	-11
Chercher de l'information probante en santé	-7	-5	-12

Quels leviers pour la transformation numérique ?

<ol style="list-style-type: none"> 1. Former de manière adaptée : formation-action, présentiel, inversée, cas d'usages, par les pairs 2. Valoriser les métiers : salaires, prévoir une montée en compétence lors de l'accueil, prérequis pour changement de grade 3. Revoir les fiches de poste et les process : faire évoluer les référentiels métiers 4. Donner un sens à l'utilisation de l'outil : exemples concrets 5. Conditionner les financement de programmes à la formation régulière 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accroître les financements 2. Agir sur le management : sensibilisation, politique RH active pour intégrer la formation dans les heures de travail 3. Promouvoir des ambassadeurs : collectifs SI, GRADeS 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Financer les compétences : base de l'info, projet niveau global, logiciel DUI 2. Evaluer les compétences : préalable des programme de transformation numérique 3. Mesurer l'évolution des compétences 4. Définir un indicateur qualité des compétences avec audit
<ol style="list-style-type: none"> 1. Former de manière adaptée : à proximité, par les pairs, en présentiel, adaptée à la cible, avec des contenus fournis, certification 2. Intégrer la formation dans les projets : DUI, sensibilisation des équipes 3. Conditionner la formation aux financements : CPOM, GEPEC 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accroître les moyens financiers 2. Equiper les organisations 3. Promouvoir des ambassadeurs du numérique : relais ayant de l'appétence au sein de l'organisation 4. Communiquer sur la valeur ajoutée et l'intérêt du numérique en santé 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Conditionner la formation aux financements : CPOM, CPF 2. Inscrire la formation dans le PDC de l'organisation, objectif RH 3. Enseigner par la pratique et les pairs 4. Evaluer le niveau de base et s'adapter 5. Equiper les organisations

Quels leviers pour la transformation numérique ?

Leviers principaux identifiés pour permettre la formation au numérique en santé des professionnels :

1. **Valoriser les compétences au niveau RH** : inscrire le numérique en santé dans le plan de formation, la fiche de poste, intégrer la formation dans les heures de travail, évaluer les compétences, conditionner le changement de grade aux compétences
2. **Insérer la formation comme critère de financement des programmes** : CPOM, grands programmes de transformation numérique, CPF, GPEC
3. **Promouvoir une formation adaptée** : développer un enseignement dispensé par les pairs, en présentiel, avec des retours d'expérience qui montrent l'intérêt du numérique

Merci

matthieu.faure@sante.gouv.fr